

Présentation

Marie-Thérèse Vinet

Volume 22, numéro 1, 1992

Constructions réduites

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602751ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602751ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vinet, M.-T. (1992). Présentation. *Revue québécoise de linguistique*, 22(1), 7–9.
<https://doi.org/10.7202/602751ar>

PRÉSENTATION DES ARTICLES THÉMATIQUES

Le thème abordé dans le présent numéro de la *Revue québécoise de linguistique* porte sur les constructions prédicatives réduites. Il s'agit plus précisément de l'étude des constructions prédicatives avec ou sans le verbe copule *Être* et aussi *Avoir* qui, comme l'on sait, présentent tous deux plusieurs anomalies sur le plan de la structure argumentale.

Les travaux sur les structures copulatives ont toujours suscité de nombreuses questions parmi les linguistes de différentes écoles de pensée, sans parler du grand intérêt manifesté par les philosophes sur cette question. Aujourd'hui, grâce à une théorie grammaticale au contenu de plus en plus riche, l'étude de ces constructions connaît un essor fort important. Une étude comparative de telles structures à travers une grammaire universelle soulève, en effet, des hypothèses fort intéressantes. Pour illustrer celles-ci, on peut relever les questions suivantes portant sur la problématique générale des constructions prédicatives qui est discutée ici.

- D'abord, comment concevoir une théorie de la prédication?
- Des formes lexicales autres que le verbe peuvent-elles jouer le rôle de la copule?
- Par quels moyens grammaticaux peut-on distinguer ces différentes formes?
- Si la copule ne véhicule pas de contenu sémantique, d'où viennent alors les sens différents observés à travers les nombreuses constructions copulatives?
- Quel est le lien entre *Être* et *Avoir*? Existe-t-il différentes structures argumentales pour *Avoir*?

Les six études rassemblées ici portent sur ces questions. Chacun des articles qui suivent permet de constater tout le profit qu'on peut tirer d'une analyse universelle de telles constructions prédicatives.

L'article de *Viviane Déprez et Marie-Thérèse Vinet* «Une structure prédicative sans copule» étudie dans le détail les particularités des structures prédicatives du créole haïtien qui présentent des constructions averbales. On y démontre que les formes prédicatives *se* et *ye* dans cette grammaire représentent plutôt des têtes aspectuelles qui servent à légitimer la prédication. L'analyse permet d'observer que

la relation de prédication s'effectue soit par l'incorporation d'une tête lexicale avec une tête fonctionnelle dans le cas des prédicats à tête lexicale, soit par une réalisation lexicale sous ASPECT lorsque la montée de la tête du prédicat n'est pas possible. Cette étude vient résoudre des faits demeurés longtemps inexpliqués dans la grammaire du créole haïtien, notamment l'incompatibilité de *se* avec un sujet pronominal simple lorsque d'autres formes flexionnelles sont présentes. Certains faits similaires en hébreu moderne et en arabe marocain viennent appuyer l'hypothèse proposée.

L'article de *Teun Hoekstra* «Subjects Inside Out» se veut une défense générale de la théorie de la prédication par le mouvement où on pose essentiellement qu'une position-théta et une position de sujet syntaxique sont reliées par mouvement. L'auteur revoit les différents arguments qui ont déjà été proposés pour appuyer une telle hypothèse à partir des faits de l'anglais et du hollandais et développe ensuite une nouvelle notion de la proposition réduite en tenant compte de l'hypothèse du noeud INFL éclaté de J.-Y. Pollock. Suivant cette analyse, il est précisé que les structures IP, CP, tout comme les propositions réduites, peuvent désormais toutes instancier une relation sujet-prédicat du même type. Bref, cet article propose une revue de la littérature, remise à jour, sur l'analyse des constructions prédicatives réduites.

L'étude de *Jacqueline Guéron* s'appuie sur certains aspects de l'étude initiée par G. Longobardi et développée par A. Moro. Suivant ces études, on sait que les constructions copulatives sont engendrées à partir d'une proposition réduite qui constitue le seul complément du verbe *ÊTRE* et le prédicat, dans une telle structure, peut monter dans la position SpecIP, position normalement réservée au sujet. Guéron met bien en évidence, toutefois, le fait qu'il ne suffit pas d'être un DP et un prédicat pour pouvoir monter dans SpecIP en syntaxe, par exemple **Un ami d'Hamlet est Horatio*. L'analyse s'inspire aussi d'une étude de Barbara Partee portant sur les types sémantiques des syntagmes nominaux. La synthèse des deux études permet de distinguer deux niveaux d'analyse pour la phrase: le récit et le commentaire. Des propriétés syntaxiques et sémantiques distinguent le récit du commentaire. L'auteure met de l'avant un parallèle avec les manuscrits palimpsestes du Moyen-Âge et elle pose qu'un commentaire s'inscrit ici sur un récit.

L'article de *Abdelkader Fassi Fehri* «Sous-spécification, accord et pronoms en arabe» analyse la sous-spécification des traits phi (Nombre, Genre et Personne) des formes pronominales arabes qui peuvent apparaître dans trois contextes différents.

On sait, en effet, que ces formes peuvent servir à des usages variés dans la grammaire de l'arabe et on les retrouve non seulement en tant que pronom personnel ou pronom explétif, mais aussi en tant que copule. L'auteur montre alors comment la copule pronominale lexicalise le nombre et le genre seulement, contrairement à la copule verbale qui porte le trait de personne dans des contextes où les traits de Temps, de Mode ou d'Aspect sont spécifiés. De plus, Fassi y expose une théorie des traits de AGR à partir des faits observés en arabe standard, en français et en arabe marocain. Il suggère un paramètre pour AGR selon lequel un AGR riche n'est possible que lorsque l'on trouve un NP argumental dans le Spec AGR.

Deux articles portent sur les propriétés du verbe *Avoir*. L'article de *Mireille Tremblay* «*Avoir*: une copule qui assigne un Cas» établit un rapprochement entre les copules *Avoir* et *Être* en montrant que les deux verbes ne peuvent assigner de rôles-théta et diffèrent seulement par leurs propriétés casuelles. Tandis que *Avoir* peut assigner un Cas accusatif, le prédicat avec *Être* forme plutôt une chaîne casuelle avec le sujet. Ces propriétés sont analysées à travers l'enchâssement dans une construction épistémique et les constructions possessives du type *Être à*.

Christine Tellier propose deux structures argumentales distinctes pour *Avoir* attributif *Marie a les yeux verts* et *Avoir* possessif *Marie a des yeux verts*. Elle montre que le premier verbe correspond à la forme copule sémantiquement vide alors que l'autre verbe est sémantiquement plein et sélectionne des arguments. Ces différences sont illustrées par les propriétés syntaxiques distinctes des deux verbes qui permettent d'établir que le NP est prédicatif avec l'un et argumental avec l'autre.

Pour conclure, nous aimerions préciser que ces travaux sur des langues variées ont cherché à rendre compte, dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage, de l'interaction entre la structure argumentale des constructions prédicatives et les principes de la grammaire. Nous espérons que ces contributions au développement des connaissances théoriques sur *Être* et *Avoir* dans une grammaire universelle sauront générer d'autres recherches aussi fructueuses et innovatrices.

Marie-Thérèse Vinet
Université de Sherbrooke